

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DES MODALITES D'OPERATIONS CONCERNANT L'ACQUISITION DE GAMNED! ET LES MONTEES A 100% AU CAPITAL DES FILIALES SCORE MD ET GRAPH INSIDER

LeadMedia Group (FR0011053636, ALLMG) - groupe de marketing digital spécialisé dans la conquête et la fidélisation de prospects et de clients sur Internet – annonce la mise à disposition des modalités détaillées de l'acquisition des titres des sociétés Gammed!, Score MD et Graph Insider.

Une offre unique permettant de pénétrer le marché en hyper croissance du RTB

L'acquisition de Gammed! permet au groupe de proposer à ses clients une offre « BIG DATA » adaptée aux enjeux actuels du marché de la publicité sur Internet. L'expertise de LeadMedia Group, sur les segments du marketing digital tels que le datamining, le marketing social ou encore le ciblage comportemental, s'enrichit avec l'acquisition d'une technologie d'achat média en temps réel sur les Ad-Exchanges. Basée sur un algorithme propriétaire, cet outil s'accompagne également d'une technologie de création de bannières publicitaires dynamiques personnalisées en temps réel. La réunion de ces différentes briques technologiques complémentaires au sein d'une même offre marque une étape importante dans la stratégie de LeadMedia Group dont le marché cible intègre maintenant la dynamique du Real Time Bidding (RTB), segment amené à croître de manière importante au cours des prochaines années.

Résumé des modalités de l'opération (détaillées en seconde partie de ce communiqué de presse)

L'opération principale porte sur l'acquisition de 100% du capital de la société Gammed!, société spécialisée dans l'achat d'espaces en temps réel, contre le règlement de 2,2 millions d'euros en numéraire et la création d'actions nouvelles LeadMedia à hauteur de 422 233 actions, soit 7,87% du capital social. Ces titres visent à rémunérer l'apport des actions Gammed! détenues à ce jour par les actionnaires clefs, dont les 2 co-fondateurs Olivier Goulon et Edgar Baudin. Ce prix sera, sous condition de performance, éventuellement sujet à un complément de prix.

Au regard de la forte complémentarité des offres de Gammed!, de Score MD et de Graph Insider, cette opération va donner lieu au regroupement des activités de ces trois sociétés, et ce afin de favoriser les synergies commerciales et opérationnelles de ces entités ainsi que les échanges de compétences. A ce titre, LeadMedia annonce avoir conclu avec les managers actionnaires minoritaires de Score MD et de Graph Insider des accords visant au rachat de leurs participations au travers d'opérations d'échanges de titres. Ainsi, l'intégration à 100% des sociétés Score MD et Graph Insider dans le périmètre de consolidation de LeadMedia Group est réalisée en contrepartie de la création de 378 681 actions nouvelles LeadMedia soit 7,06% du capital social post opérations, actions rémunérant les apports des managers actionnaires minoritaires de ces deux sociétés.

L'Assemblée Générale Mixte de LeadMedia Group, visant notamment à soumettre à l'approbation de ses actionnaires, l'acquisition de la société Gammed!, se tiendra le lundi 10 juin 2013.

Site internet LeadMedia Group : <http://www.leadmedia-group.com/>

Site internet Gamned! : <http://www.gamned.com/>

A propos de LeadMedia Group

Fondé en 2008, LeadMedia Group est un acteur majeur du marketing online spécialisé dans l'acquisition et la fidélisation de prospects et clients sur Internet. Fort d'un portefeuille de technologies propriétaires innovantes et d'une équipe de 150 spécialistes, LeadMedia Group a développé un véritable savoir-faire dans le « data marketing » : génération de contacts qualifiés et solutions de fidélisation. LeadMedia Group opère sur deux marchés, la France et le Brésil, et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires consolidé proforma de 25,6 millions d'euros, en croissance de +34% par rapport à 2011. La société est labellisée « entreprise innovante » par Oséo depuis mars 2011.

Prochain communiqué : chiffre d'affaires S1 2013

Le 31 Juillet 2013 (après clôture des marchés)

LeadMedia Group est coté sur le marché NYSE Alternext à Paris

Pour plus d'informations : www.leadmedia-group.com

CONTACTS :

LeadMedia Group
Stéphane Darracq
PDG
Tél. : 01 44 29 97 27
sd@leadmedia-group.com

NewCap.
Relations Investisseurs et Communication Financière
Louis-Victor Delouvrier / Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 98 53
leadmedia@newcap.fr



- **Libellé** : LEADMEDIA
- **Code ISIN** : FR0011053636
- **Mnémonique** : ALLMG

LEADMEDIA GROUP

Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 1.140.954,75 €
Siège social : 85, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS
504 914 094 R.C.S. PARIS

MODALITES DE L'ACQUISITION DE GAMNED !

APPORT DE TITRES DES SOCIETES GAMNED, SCORE MD ET GRAPH INSIDER A LA SOCIETE LEADMEDIA GROUP

Conformément au protocole d'accord en date du 25 février 2013 et à l'annonce du 1^{er} mars 2013, la société LEADMEDIA GROUP a conclu le 30 avril 2013 avec la société CCC-D et MM. Olivier GOULON et Edgar BAUDIN (les Apporteurs GAMNED) un contrat d'apport en nature relatif à l'apport par lesdits apporteurs de 603.278 actions de la société GAMNED (l'Apport GAMNED).

Conformément au protocole d'accord de février 2013 et à l'annonce du 1^{er} mars 2013, la société LEADMEDIA GROUP a conclu le 30 avril 2013 avec MM. Léo-Vincent THIJSSSENS et Antoine RIPOCHE (les Apporteurs GRAPH INSIDER) un contrat d'apport en nature relatif à l'apport par lesdits apporteurs de 4.800 actions de la société GRAPH INSIDER (l'Apport GRAPH INSIDER).

Enfin, conformément au protocole d'accord de février 2013 et à l'annonce du 1^{er} mars 2013, la société LEADMEDIA GROUP a conclu le 30 avril 2013 avec MM. Hervé MALINGE et Cédric de LAVALETTE (les Apporteurs GRAPH INSIDER) un contrat d'apport en nature relatif à l'apport par lesdits apporteurs de 668 actions de la société SCORE MD (l'Apport SCORE MD).

1. APPORT D' ACTIONS GAMNED

1.1 Présentation de l'acquisition de GAMNED

Le capital de GAMNED est à ce jour composé de 1.041.624 actions de 1 € de valeur nominale chacune réparties de la manière suivante :

ASSOCIES	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE
M. Olivier GOULON	202.711	19,46%
M. Edgar BAUDIN	202.938	19,48%
CCC-D, représentée par M. Frédéric CHEVALIER	312.500	30%
Autres	154.814	31,07%
TOTAL	1.041.624	100%

GAMNED ne détient aucune participation dans une société tierce.

[Modalités de l'acquisition de GAMNED](#)

Les Parties ont signé le 25 février 2013 un protocole d'acquisition (le « **Protocole** ») définissant les conditions détaillées du transfert de l'intégralité des actions de GAMNED au profit de LEADMEDIA GROUP selon les modalités suivantes :

- d'une part, acquisition par voie d'apport en nature de 603.278 actions GAMNED au profit de LEADMEDIA GROUP, et
- d'autre part, acquisition par voie de cession de 438.346 actions GAMNED au profit de LEADMEDIA GROUP pour un prix global d'environ 2,1 M€.

Ce prix est susceptible d'être augmenté d'un complément de prix fonction des performances futures.

[Conditions suspensives de l'opération](#)

Le Traité d'Apport GAMNED a été conclu sous les conditions suspensives suivantes, conditions qui devront être satisfaites au plus tard le 15 juin 2013 :

- l'établissement de rapports par les Commissaires aux Apports désignés à cet effet comportant l'appréciation de la valeur des Apports GAMNED et des avantages particuliers éventuels (et le cas échéant d'une attestation d'équité) aux termes duquel ils déclarent ne pas avoir de réserves,
- l'approbation, conformément à la Loi, par l'Assemblée Générale Extraordinaire de LEADMEDIA GROUP de la réalisation des Apports GAMNED et de leur évaluation,
- établissement par les Commissaires aux Comptes de LEADMEDIA GROUP de leurs rapports à l'Assemblée Générale (notamment sur l'émission des BSA GAMNED) aux termes duquel il déclare ne pas avoir de réserves.

1.2 Valorisation des actions GAMNED apportées

La valorisation des actions GAMNED apportées a été fixée comme suit :

- Valorisation des 202.711 actions GAMNED apportées par M. Olivier GOULON égale à 1.025.717,66 € soit 5,06 € par action GAMNED
- Valorisation des 202.938 actions GAMNED apportées par M. Edgar BAUDIN égale à 1.026.866,28 € soit 5,06 € par action GAMNED
- Valorisation des 197.629 actions GAMNED par CCC-D égale à 1.000.003,89 € soit 5,06 € par action GAMNED

La valorisation nette globale de l'apport en nature des 603.278 actions GAMNED (représentant environ 52% du capital et des droits de vote) est de 3.052.587,83 €, soit environ 5,06 € par action GAMNED.

Ce prix est susceptible d'être augmenté d'un complément de prix fonction des performances futures.

La valeur des Apports GAMNED a été déterminée :

- selon une approche dite « multicritères » (actualisation des flux futurs, comparables boursiers et comparables transactionnels), conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte notamment, selon une pondération appropriée à chaque cas, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société,
- et
- suite aux négociations entre les Parties.

1.3 Augmentation de capital

Motifs de l'Augmentation de Capital

Afin de rémunérer l'apport des 603.278 actions GAMNED, il est proposé de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions LEADMEDIA GROUP nouvelles et d'actions LEADMEDIA GROUP nouvelles assorties de bons de souscriptions d'actions (BSA GAMNED).

Montant de l'Augmentation de Capital

L'augmentation de capital (avant exercice éventuel des BSA GAMNED) serait d'un montant total de 3.010.449,99 € se décomposant en 105.555,75 € de valeur nominale et en 2.904.894,24 € de prime d'apport.

L'augmentation de capital qui résulterait de l'exercice des BSA GAMNED serait d'un montant maximum de 1.766.628,62 € se décomposant en 61.943,50 € de valeur nominale et en 1.704.685,12 € de prime d'émission.

Nombre et nature des titres à émettre

L'augmentation de capital envisagée ci-dessus serait réalisée par :

- Emission au profit de la société CCC-D de 140.253 actions de LEADMEDIA GROUP
- Emission au profit de M. Olivier GOULON de 140.905 actions de LEADMEDIA GROUP dont 123.865 actions auxquelles sont attachées 123.865 BSA GAMNED, répondant aux caractéristiques figurant aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP,
- Emission au profit de M. Edgar BAUDIN de 141.065 actions de LEADMEDIA GROUP dont 123.909 actions auxquelles sont attachées 123.909 BSA GAMNED, répondant aux caractéristiques figurant aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP,

les actions LEADMEDIA GROUP auxquelles sont attachées des BSA seront dénommées les « **ABSA GAMNED** ».

Les actions LEADMEDIA GROUP et/ou ABSA GAMNED seraient, dès la date de réalisation de l'augmentation de capital (la « **Date de Réalisation** »), entièrement assimilées aux actions anciennes. Elles jouiraient des mêmes droits et seraient soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Les actions LEADMEDIA GROUP et/ou ABSA GAMNED seraient immédiatement négociables (sous réserve des engagements de conservation pris par certains Apporteurs). Les actions LEADMEDIA GROUP et/ou ABSA GAMNED seraient attribuées à la Date de Réalisation et porteraient jouissance à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel elles seraient émises.

Les actions souscrites au moyen de l'exercice des BSA attachés aux ABSA seraient également des actions ordinaires.

Prix de souscription des actions et des ABSA

Les 174.449 actions LEADMEDIA GROUP seraient émises au prix unitaire de 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'apport.

Les 247.774 ABSA GAMNED nouvelles seraient émises à un prix de 7,30 € chacune se décomposant comme suit :

- valeur de la composante action : 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'apport
- prix de souscription de la composante BSA : 0,17 €

Il est précisé que le prix de souscription des actions LEADMEDIA GROUP a été fixé sur la base de la moyenne pondérée par les volumes du cours de l'action LEADMEDIA GROUP constaté lors des 20 dernières séances de bourse ayant précédé la signature du protocole d'acquisition.

1.4 Caractéristiques des BSA GAMNED attachés aux ABSA nouvelles

Les caractéristiques des BSA GAMNED figurent aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP.

Nombre de BSA GAMNED

247.774 ABSA répartis entre les bénéficiaires comme suit :

BENEFICIAIRES	NOMBRE DE ABSA
M. Olivier GOULON	123.865 ABSA
M. Edgar BAUDIN	123.909 ABSA
TOTAL	247.774 ABSA

Prix de souscription des BSA GAMNED

Le prix de souscription de chaque BSA est fixé à 0,17 €.

Conditions d'exercice des BSA GAMNED

Les BSA GAMNED ne seront exerçables en fonction de critères de performance figurant aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP).

Parité d'exercice

Chaque BSA GAMED donnera droit à son titulaire, dans les conditions fixées aux présentes, à la souscription de une (1) action nouvelle de la société LEADMEDIA GROUP au prix unitaire de 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'émission.

Nombre maximum d'actions LEADMEDIA GROUP attribuées par l'exercice des BSA GAMED

Comme conséquence de l'exercice des 247.774 BSA GAMED, il pourra ainsi être émis un nombre maximum de 247.774 actions nouvelles par LEADMEDIA GROUP.

1.5 Contrôle de l'opération

Date de l'Assemblée Générale de LEADMEDIA GROUP appelée à approuver l'Apport GAMED

L'Apport GAMED sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 10 juin 2013.

Commissaires aux Apports

Par ordonnance en date du 11 mars 2013 du Président du tribunal de Commerce de PARIS, MM. Alain AUVRAY et Alain ABERGEL ont été désignés en qualité de Commissaires aux Apports avec pour mission notamment (i) d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués au profit de LEADMEDIA GROUP et, le cas échéant, des avantages particuliers et ainsi certifier que la valeur des apports en nature prévus aux présentes correspond au moins à la valeur du nominal, augmentée de la prime d'apport s'il y a lieu, des actions de LEADMEDIA GROUP à émettre en rémunération de l'apport susvisé et (ii) de rédiger un rapport devant être déposé au greffe du Tribunal de Commerce de PARIS et tenu à la disposition des actionnaires de LEADMEDIA GROUP. Les Commissaires aux Apports ont également établi une attestation d'équité.

Conclusion du rapport des Commissaires aux Apports sur la valeur des Apports GAMED :

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à un maximum de 4.945.702,24 euros (complément de prix inclus) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des actions apportés est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports, majorée de la prime d'émission, de l'attribution de BSA et du versement éventuel du complément de prix.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part. »

Conclusion du rapport des Commissaires aux Apports sur la rémunération des Apports GAMED :

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la rémunération de l'apport des titres Gamed arrêtée par les parties et conduisant à la création de 174.449 actions LeadMedia Group et 247.774 ABSA LeadMedia Group, auxquelles sont attachés 247.774 BSA LeadMedia Group, donnant le droit de souscrire à 247.774 actions nouvelles LeadMedia Group, présente un caractère équitable. »

1.6 Conséquences de l'Apport GAMED

Les actionnaires de LEADMEDIA GROUP trouveront en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP un exposé sur l'incidence de l'émission des actions LEADMEDIA GROUP sur le montant des capitaux propres par action au 31 décembre 2012 ainsi que l'impact dilutif sur l'actionnariat et l'impact cumulé des opérations GAMED, GRAPH INSIDER et SCORE MD.

2. APPORT S D' ACTIONS GRAPH INSIDER

2.1 Présentation de l'acquisition de GRAPH INSIDER

Le capital de la Société est à ce jour composé de 10.000 actions de 1 € de valeur nominale chacune réparties de la manière suivante :

Associés	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
M. Léo-Vincent THIJSSSENS	2.400	24%
M. Antoine RIPOCHE	2.400	24%
LEADMEDIA GROUP	5.200	52%
TOTAL	10.000	100%

GRAPH INSIDER ne détient aucune participation dans une société tierce.

Modalités de l'acquisition de GRAPH INSIDER

L'acquisition de l'intégralité des titres de GRAPH INSIDER se fera par voie d'apport en nature au profit de LEADMEDIA GROUP des 4.800 actions GRAPH INSIDER, représentant 48% du capital social de cette dernière, détenues par MM. Léo-Vincent THIJSSSENS et Antoine RIPOCHE.

Conditions suspensives de l'opération

L'opération sera conclue sous les conditions suspensives suivantes qui devront être satisfaites au plus tard le 15 juin 2013 :

- l'établissement de rapports par les Commissaires aux Apports désignés à cet effet comportant l'appréciation de la valeur des Apports GRAPH INSIDER et des avantages particuliers éventuels (et le cas échéant d'une attestation d'équité) aux termes duquel ils déclarent ne pas avoir de réserves,
- l'approbation, conformément à la Loi, par l'Assemblée Générale Extraordinaire de LEADMEDIA GROUP de la réalisation des Apports GRAPH INSIDER et de leur évaluation,
- établissement par les Commissaires aux Comptes de LEADMEDIA GROUP de leurs rapports à l'Assemblée Générale (notamment sur l'émission des BSA GRAPH INSIDER) aux termes duquel il déclare ne pas avoir de réserves.

Motifs et buts de l'opération

L'acquisition de GAMNED telle que présentée ci-avant prévoit par ailleurs le regroupement des activités de GAMNED, SCORE MD et GRAPH INSIDER, et ce afin de favoriser les synergies commerciales et opérationnelles, ainsi que les échanges de compétences entre ces trois structures. A ce titre, concomitamment à l'acquisition de GAMNED, LEADMEDIA GROUP a conclu avec les managers actionnaires minoritaires de SCORE MD et de GRAPH INSIDER des accords visant la reprise de leurs participations au travers d'opérations d'apports en nature de leurs titres au profit de LEADMEDIA GROUP.

2.2 Valorisation des actions GRAPH INSIDER apportées

La valorisation des actions GRAPH INSIDER apportées a été fixée comme suit :

- Valorisation des 2.400 actions GRAPH INSIDER apportées par M. Léo-Vincent THIJSSSENS égale à 349.997,44 € soit 145,8322 € par action GRAPH INSIDER
- Valorisation des 2.400 actions GRAPH INSIDER apportées par M. Antoine RIPOCHE égale à 349.997,44 € soit 145,8322 € par action GRAPH INSIDER

La valorisation nette globale de l'apport en nature des 4.800 actions GRAPH INSIDER (représentant environ 48% du capital et des droits de vote) est de 699.994,88 €.

Ce montant sera susceptible de faire l'objet de l'attribution d'actions LEADMEDIA GROUP complémentaires par voie d'exercice des BSA GRAPH INSIDER dans les conditions visées aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP.

La valeur des Apports GRAPH INSIDER a été déterminée :

- selon une approche dite « multicritères » (actualisation des flux futurs, comparables boursiers et comparables transactionnels), conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte notamment, selon une pondération appropriée à chaque cas, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société,
- et
- suite aux négociations entre les Parties.

2.3 Augmentation de capital

Motifs de l'Augmentation de Capital

Afin de rémunérer l'apport des 4.800 actions GRAPH INSIDER, il est proposé de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions LEADMEDIA GROUP nouvelles assorties de bons de souscriptions d'actions (BSA GRAPH INSIDER).

Montant de l'Augmentation de Capital

L'augmentation de capital serait d'un montant total de de 699.994,88 € se décomposant en 24.544,00 € de valeur nominale et en 675.450,88 € de prime d'apport.

L'augmentation de capital qui résulterait de l'exercice des BSA GRAPH INSIDER serait d'un montant maximum de 7.012,00 € qui serait réalisé par prélèvement sur le montant figurant au compte prime d'apport.

Nombre et nature des titres à émettre

L'augmentation de capital envisagée ci-dessus serait réalisée par :

- au profit de M. Léo-Vincent THIJSSENS : la création de 49.088 actions LEADMEDIA GROUP assorties chacune de deux bons de souscription d'actions LEADMEDIA GROUP, répondant aux caractéristiques visées aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP (BSA1 et BSA2 GRAPH INSIDER),
- au profit de M. Antoine RIPOCHE : la création de 49.088 actions LEADMEDIA GROUP assorties chacune de deux bons de souscription d'actions LEADMEDIA GROUP, répondant aux caractéristiques visées aux termes de l'avis de réunion publié au BALO le 3 mai 2013 sous le numéro 53 et en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP (BSA1 et BSA2 GRAPH INSIDER).

Les actions LEADMEDIA GROUP auxquelles sont attachées des BSA GRAPH INSIDER seront dénommées les « **ABSA GRAPH INSIDER** ».

Les ABSA GRAPH INSIDER seraient, dès la réalisation de l'augmentation de capital (la « **Date de Réalisation** »), entièrement assimilées aux actions anciennes. Elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Les ABSA GRAPH INSIDER seraient immédiatement négociables (sous réserve des engagements de conservation pris par certains Apporteurs). Les ABSA GRAPH INSIDER seront attribuées à la Date de Réalisation et porteront jouissance à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel elles sont émises.

Les actions souscrites au moyen de l'exercice des BSA1 GRAPH INSIDER et des BSA2 GRAPH INSIDER attachés aux ABSA GRAPH INSIDER seraient également des actions ordinaires.

Prix de souscription des actions ou ABSA GRAPH INSIDER

Les 98.176 ABSA GRAPH INSIDER seraient émises au prix unitaire de 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'émission.

Il est précisé que le prix de souscription a été fixé sur la base de la moyenne pondérée par les volumes du cours de l'action LEADMEDIA GROUP constaté lors des 20 dernières séances de bourse ayant précédé l'accord sur l'opération.

2.4 Contrôle de l'opération

Date de l'Assemblée Générale de LEADMEDIA GROUP appelée à approuver l'Apport GRAPH INSIDER

L'Apport GRAPH INSIDER sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 10 juin 2013.

Commissaires aux Apports

Par ordonnance en date du 11 mars 2013 du Président du tribunal de Commerce de PARIS, MM. Alain AUVRAY et Alain ABERGEL ont été désignés en qualité de Commissaires aux Apports avec pour mission notamment (i) d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués au profit de LEADMEDIA GROUP et, le cas échéant, des avantages particuliers et ainsi certifier que la valeur des apports en nature prévus aux présentes correspond au moins à la valeur du nominal, augmentée de la prime d'apport s'il y a lieu, des actions de LEADMEDIA GROUP à émettre en rémunération de l'apport susvisé et (ii) de rédiger un rapport devant être déposé au greffe du Tribunal de Commerce de PARIS et tenu à la disposition des actionnaires de LEADMEDIA GROUP. Les Commissaires aux Apports ont également établi une attestation d'équité.

Conclusion du rapport des Commissaires aux Apports sur la valeur des Apports GRAPH INSIDER :

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à un maximum de 899.994 euros (complément de prix inclus) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des actions apportées est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports, majorée de la prime d'émission et de l'attribution éventuelle de BSA au titre des compléments de prix.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part. »

Conclusion du rapport des Commissaires aux Apports sur la rémunération des Apports GRAPH INSIDER :

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la rémunération de l'apport des titres Graph Insider arrêtée par les parties conduisant à la création de 98.176 actions LeadMedia Group, auxquelles sont attachés 98.176 BSA1 et 98.176 BSA 2, donnant le droit de souscrire à un montant total maximum de 28.050 actions nouvelles LeadMedia Group, présente un caractère équitable. »

2.5 Conséquences de l'Apport GRAPH INSIDER

Les actionnaires de LEADMEDIA GROUP trouveront en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP un exposé sur l'incidence de l'émission des actions LEADMEDIA GROUP sur le montant des capitaux propres par action au 31 décembre 2012 ainsi que l'impact dilutif sur l'actionnariat et l'impact cumulé des opérations GAMNED, GRAPH INSIDER et SCORE MD.

3. APPORT S D' ACTIONS SCORE MD

3.1 Présentation de l'acquisition de SCORE MD

Le capital de SCORE MD est à ce jour composé de 1.335 actions de 10 € de valeur nominale chacune réparties de la manière suivante :

Associés	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
LEADMEDIA GROUP	667	49,96%
M. Hervé MALINGE	653	48,92%
M. Cédric de LAVALETTE	15	1,12%
TOTAL	1.335	100%

SCORE MD ne détient aucune participation dans une société tierce.

Modalités de l'acquisition de SCORE MD

L'acquisition de l'intégralité des titres de SCORE MD se fera par voie d'apport en nature au profit de LEADMEDIA GROUP des 668 actions SCORE MD, représentant 50,04% du capital social de cette dernière, détenues par MM. Hervé MALINGE et Cédric de LAVALETTE.

Conditions suspensives de l'opération

L'opération sera conclue sous les conditions suspensives suivantes qui devront être satisfaites au plus tard le 15 juin 2013 :

- l'établissement de rapports par les Commissaires aux Apports désignés à cet effet comportant l'appréciation de la valeur des Apports SCORE MD et des avantages particuliers éventuels (et le cas échéant d'une attestation d'équité) aux termes duquel ils déclarent ne pas avoir de réserves,
- l'approbation, conformément à la Loi, par l'Assemblée Générale Extraordinaire de LEADMEDIA GROUP de la réalisation des Apports SCORE MD et de leur évaluation.

3.2 Valorisation des actions SCORE MD apportées

La valorisation des actions SCORE MD apportées a été fixée comme suit :

- Valorisation des 653 actions SCORE MD par M. Hervé MALINGE égale à 2.000.000,65 € soit 3.062,7881 € par Titre Apporté
- Valorisation des 15 actions SCORE MD par M. Cédric de LAVALETTE égale à 45.941,82 € soit 3.062,7881 € par Titre Apporté

La valorisation nette globale de l'apport en nature des 668 actions SCORE MD est de 2.045.942,47 €.

Ce prix est susceptible d'être augmenté d'un complément de prix fonction des performances futures.

La valeur des Apports SCORE MD a été déterminée :

- selon une approche dite « multicritères » (actualisation des flux futurs, comparables boursiers et comparables transactionnels), conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte notamment, selon une pondération appropriée à chaque cas, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société,
- et
- suite aux négociations entre les Parties.

3.3 Augmentation de capital

Motifs de l'Augmentation de Capital

Afin de rémunérer l'apport des 668 actions SCORE MD, il est proposé de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles.

Montant de l'Augmentation de Capital

L'augmentation de capital résultant de l'émission des actions nouvelles LEADMEDIA GROUP sera d'un montant total de de 2.045.939,24 € se décomposant en 71.737,00 € de valeur nominale et en 1.974.202,24 € de prime d'apport.

Nombre et nature des titres à émettre

L'augmentation de capital envisagée ci-dessus serait réalisée par :

- Emission au profit de M. Hervé MALINGE 280.505 actions de LEADMEDIA GROUP au prix unitaire de 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'émission ;
- Emission au profit de M. Cédric de LAVALETTE 6.443 actions de LEADMEDIA GROUP au prix unitaire de 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'émission accompagnées de 3,23 € de Soutle.

Les actions LEADMEDIA GROUP seraient, dès la date de réalisation de l'augmentation de capital (la « **Date de Réalisation** »), entièrement assimilées aux actions anciennes. Elles jouiraient des mêmes droits et seraient soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Les actions LEADMEDIA GROUP seraient immédiatement négociables (sous réserve des engagements de conservation pris par certains Apporteurs). Les actions LEADMEDIA GROUP seraient attribuées à la Date de Réalisation et porteraient jouissance à compter du premier jour de l'exercice au cours duquel elles sont souscrites.

Prix de souscription des actions SCORE MD

Les 286.948 actions LEADMEDIA GROUP seraient émises au prix unitaire au prix unitaire de 7,13 € se décomposant en 0,25 € de valeur nominale et en 6,88 € de prime d'apport.

Il est précisé que le prix de souscription a été fixé sur la base de la moyenne pondérée par les volumes du cours de l'action LEADMEDIA GROUP constaté lors des 20 dernières séances de bourse ayant précédé l'accord sur l'opération.

3.4 Contrôle de l'opération

Date de l'Assemblée Générale de LEADMEDIA GROUP appelée à approuver l'Apport SCORE MD

L'Apport SCORE MD sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 10 juin 2013.

Commissaires aux Apports

Par ordonnance en date du 11 mars 2013 du Président du tribunal de Commerce de PARIS, MM. Alain AUVRAY et Alain ABERGEL ont été désignés en qualité de Commissaires aux Apports avec pour mission notamment (i) d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués au profit de LEADMEDIA GROUP et, le cas échéant, des avantages particuliers et ainsi certifier que la valeur des apports en nature prévus aux présentes correspond au moins à la valeur du nominal, augmentée de la prime d'apport s'il y a lieu, des actions de LEADMEDIA GROUP à émettre en rémunération de l'apport susvisé et (ii) de rédiger un rapport devant être déposé au greffe du Tribunal de Commerce de PARIS et tenu à la disposition des actionnaires de LEADMEDIA GROUP. Les Commissaires aux Apports ont également établi une attestation d'équité.

Conclusion du rapport des Commissaires aux Apports sur la valeur des Apports SCORE MD :

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant à un maximum de 2.557.427,90 euros (complément de prix inclus) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des actions apportées est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports, majorée de la prime d'émission, du versement de la soulte et d'un éventuel complément de prix. »

Conclusion du rapport des Commissaires aux Apports sur la rémunération des Apports SCORE MD :

« Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la rémunération de l'apport des titres Score MD arrêtée par les parties conduisant à la création de 286.948 actions LeadMedia Group et au versement d'une soulte de 3,23 euros présente un caractère équitable. »

3.5 Conséquences de l'Apport SCORE MD

Les actionnaires de LEADMEDIA GROUP trouveront en annexe du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 10 juin 2013 disponible sur le site internet de LEADMEDIA GROUP un exposé sur l'incidence de l'émission des actions LEADMEDIA GROUP sur le montant des capitaux propres par action au 31 décembre 2012 ainsi que l'impact dilutif sur l'actionnariat et l'impact cumulé des opérations GAMNED, GRAPH INSIDER et SCORE MD.